



Éducatrice canine spécialisée en comportement

☎ 078 268 34 95

## Forfait zone

### Zone 1 : forfait de 3.-

Broc, Epagny, Botterens, Châtel-sur-Montsalvens, La Tour-de-Trême.

### Zone 2 : forfait de 6.-

Bulle, Riaz, Le Pâquier, Enney, Gruyères, Pringy, Morlon, Charmey, Vuadens, Echarlens, Marsens, Vuipens.

### Zone 3 : forfait de 9.-

Toutes les zones d'habitation du district de la Gruyère qui ne sont pas mentionnées dans les zones 1 et 2.

### Zone 4 : 74ct/km

Toutes les zones d'habitation en dehors du district de la Gruyère.

## Horaires

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

### Suppléments :

En dehors des horaires : 5CHF

Les weekend et jours fériés : 10CHF

Demande urgente (moins de 48h à l'avance) : 10CHF

Un supplément peut être demandé en cas de besoin spécifique (demande d'attention particulière, maladie, handicap, environnement spécifique, etc.) : au cas par cas

## Annulation

Pour toute annulation moins de 48h à l'avance, le montant est dû.